RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE UNIVERSITE DE POITIERS

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 11 octobre 2000 habilitant certaines universités à délivrer le diplôme d'accès aux études universitaires

Vu les pièces justificatives produites par M. SYLVAIN ARD, né le 21 août 1980 à SAINT-MICHEL (016), en vue de son inscription au Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires Scientifique

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUE

est décerné à M. SYLVAIN ARD

au titre de l'année universitaire 2003-2004.

Le titulaire

No

POITIER 4077024

Le Président

Jean-Pierre GESSON

Fait à Poitiers, le 13 juillet 2004

Le Recteur d'Académie Chancelier des univers

Frédéric CADET